

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

(Il est recommandé d'utiliser un stylo bleu afin de pouvoir vérifier l'authenticité de la signature)

Cette déclaration individuelle de candidature est à joindre à la liste de candidatures et à remettre impérativement avant le lundi 1^{er} mars 2021 à 12h

Les étudiants doivent IMPERATIVEMENT fournir une photocopie de la carte d'étudiant 2020-2021 ou à défaut un certificat de scolarité 2020-2021 accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité.

Le dépôt des candidatures est obligatoire

Je soussigné(e) :

Madame – Monsieur⁽¹⁾

Nom d'usage :

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance :

Composante/Laboratoire :

Adresse mail :

déclare me porter candidat(e) à un siège de représentant au conseil de la composante :

dans le collège :

sur la liste intitulée :

.....

.....

en n°..... sur cette liste.

Date
.....

Signature

Ce formulaire doit être adressé avec la liste de candidatures par voie électronique à l'adresse mail suivante :

daji-elections@univ-grenoble-alpes.fr

Les documents originaux devront parvenir par courrier simple à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) :

Université Grenoble Alpes
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Bâtiment Présidence (bureau 305)
CS 40 700
38 058 Grenoble Cedex 9

(1) Rayer la mention inutile.